



**DPA T**

Réf N° 2023-AR LA AAE 2023

Affaire suivie par : Karyne Dimier-Chambet

Tél : 04 76 74 71 24

Mél : ce.dpa@ac-grenoble.fr

Rectorat de Grenoble

7, place Bir-Hakeim CS 81065

38021 Grenoble Cedex 1

## **ARRÊTÉ N° 7**

### **relatif à la liste d'aptitude pour l'accès au corps des attachés d'administration de l'Etat au titre de l'année 2023**

La rectrice de l'académie de Grenoble,

**VU** le code général de la fonction publique ;

**VU** le décret n°88-580 du 7 mai 1988 relatif à l'accès à des corps classés en catégorie A de fonctionnaires de fonctionnaires appartenant à des corps classés en catégorie B ;

**VU** le décret n°92-912 du 2 septembre 1992, modifiant le décret n°85.899 du 21 août 1985, relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale ;

**VU** le décret n°2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat modifié par le décret n°2013-876 du 30 septembre 2013 ;

**VU** les lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports publiées au BO spécial n°9 du 5 novembre 2020 ;

**VU** les lignes directrices de gestion académiques relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports publiées le 8 février 2021.

Arrête :

Article 1 : les secrétaires administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, dont les noms suivent, sont inscrits sur la liste d'aptitude aux fonctions d'attaché d'administration de l'Etat au 1<sup>er</sup> septembre 2023. (12 possibilités)

<b>N° d'ordre</b>	<b>NOM PRENOM</b>	<b>AFFECTATION ACTUELLE - SAENES</b>
1	Richard TRIOLET	Lycée Jean Moulin – Albertville 73
2	Houda GUETTOUCHE	Rectorat – Grenoble 38
3	Isabelle FARINA-PLANET	Collège Alex Mezenc – Le Pouzin 07
4	Nicole SEMERARO	Collège Jean Mermoz – Barby 73
5	Huguette GOURDAIN	Collège Rose Valland – Saint Etienne de Saint Geoirs 38
6	Christine BILLARD	Collège Gérard Gaud – Bourg lès Valence 26
7	Noémie CHEVARIN	DSDEN de la Haute Savoie – Annecy 74
8	Florence LUBAT	Université Savoie-Mont Blanc – Chambéry 73
9	Angélique MILLEE	Lycée l'Oiselet – Bourgoin Jallieu 38
10	Christine BRUNET	Rectorat – Grenoble 38
11	Sophie MARCOTTE	CROUS Grenoble Alpes – CLOUS Annecy Chambéry 73
12	Virginie WALFI	Collège François Mugnier – Bons en Chablais 74

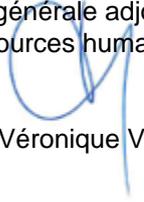
## Liste complémentaire

1	Jannick SENECLAUZE	Collège Denis Brunet – Saint Sorlin en Valloire 26
2	Sandrine SARFATI	Lycée Charles Baudelaire – Annecy 74
3	Camel GHANEM	Collège les Buclos – Meylan 38

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Grenoble est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Grenoble, le 26 juin 2023

Pour la Rectrice et par délégation,  
La secrétaire générale adjointe  
Directrice des ressources humaines

  
Véronique Veber